

Vingt-huitième session du Comité de l'agriculture

Point 2.8: Liens entre agriculture et forêts

À ses cent soixante-quatrième et cent soixante-cinquième sessions, le Conseil de la FAO a demandé à l'Organisation «de mettre en évidence et de promouvoir les pratiques existantes et complémentaires entre les activités agricoles et la conservation, la restauration et l'utilisation durable des forêts, qui permettent d'éviter le déboisement et de préserver les services écosystémiques, car l'agriculture et la foresterie peuvent, grâce à leurs synergies, contribuer au développement durable». Le Conseil a également demandé que «le Comité des forêts examine les facteurs d'expansion des terres agricoles sous l'angle d'une gestion durable des forêts», que «la coordination des questions intersectorielles soit renforcée entre le Comité des forêts et le Comité de l'agriculture» et qu'«à l'avenir, tout document sur des questions concernant aussi bien l'agriculture que les forêts soit présenté à ces deux comités».

L'agriculture et les forêts sont deux secteurs qui, à la fois ensemble et séparément, sont confrontés à des problèmes d'ordre mondial, en particulier la faim et la malnutrition, la pauvreté et les inégalités, le changement climatique, la dégradation des terres et l'appauvrissement de la biodiversité, tous aggravés par la pandémie de covid-19. Le Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires a souligné qu'il fallait transformer les systèmes agroalimentaires pour trouver des solutions à ces crises. Le renforcement des synergies entre agriculture et forêts et la gestion de certains des arbitrages à opérer, comme la concurrence pour l'utilisation des terres, sont d'importantes pistes qui permettront d'accélérer cette transformation fondamentale.

Ce point de l'ordre du jour de la vingt-huitième session du Comité de l'agriculture rappelle que l'agriculture et les forêts sont liés de différentes façons et souligne notamment le rôle des forêts et des communautés forestières qui fournissent des services écosystémiques cruciaux pour l'agriculture. Il met aussi en lumière les possibilités de rapprochement des secteurs agricole et forestier dans quatre domaines d'action:

- *cohérence des politiques et planification intégrée de l'utilisation des terres*: la terre est une ressource limitée et stratégique dont la gestion passe nécessairement par une bonne gouvernance, qui s'appuie sur des approches intersectorielles et sur la participation des différentes parties prenantes;
- *amélioration des données et des éléments concrets disponibles*: il est essentiel de disposer de données fiables et transparentes pour éclairer les décisions et mobiliser un appui en faveur d'une transformation inclusive et équitable des secteurs de l'agriculture et des forêts;
- *transposition d'approches novatrices à plus grande échelle*: l'innovation au service d'une production agricole durable, fondée sur la recherche et les savoirs traditionnels, apporte de nombreuses solutions techniques et sociales dans lesquels les forêts et les arbres ont toute leur place, notamment l'agroforesterie et le sylvopastoralisme, qui pourraient être bénéfiques à l'environnement et stimuler la résilience;
- *promotion de filières agricoles responsables*: afin de préserver les débouchés commerciaux des produits agricoles et forestiers, les acteurs publics et privés prennent des mesures pour limiter l'impact environnemental et social des filières d'approvisionnement concernées, notamment la pression qu'elles pourraient faire peser sur les forêts.

Enfin, ce point propose une marche à suivre qui s'appuie sur le Cadre stratégique 2022-2031 de la FAO et ses 20 domaines prioritaires du Programme, dont beaucoup associent étroitement les forêts et l'agriculture. Des résultats pratiques seront aussi obtenus grâce aux grandes initiatives de la FAO visant à accroître les synergies entre l'agriculture et les forêts, notamment le partenariat conclu avec le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) ainsi que les programmes et projets du Fonds vert pour le climat (FVC) que dirige l'Organisation. Le rôle des gouvernements dans l'établissement d'un cadre de décision et de planification cohérent, qui favorise les liens et la complémentarité entre agriculture et forêts, sera crucial, à l'instar de la mobilisation du secteur privé, des professionnels, des femmes, des jeunes et des populations autochtones dans leur ensemble.

Le Comité est invité à:

- *recommander* à la FAO de chercher de nouveaux moyens permettant d'assurer une meilleure complémentarité entre les secteurs de l'agriculture et des forêts, d'apporter des solutions stratégiques mieux coordonnées afin de relever les défis communs, et de mieux comprendre les synergies qui existent entre l'agriculture et les forêts ainsi que les arbitrages à opérer;
- *demander* à la FAO de poursuivre la collecte et l'analyse des données et éléments factuels requis, en particulier concernant les causes directes et les facteurs sous-jacents de la déforestation et de la dégradation des terres, en veillant à améliorer la cohérence entre les ensembles de données relatifs à l'agriculture et aux forêts et en rassemblant des études de cas et des informations sur les pratiques optimales, et d'en faire rapport au Comité des forêts à sa vingt-septième session et au Comité de l'agriculture à sa vingt-neuvième session;
- *inviter* la FAO à procéder, sous réserve de la disponibilité de ressources extrabudgétaires, à une évaluation de la situation mondiale en matière d'agroforesterie et des possibilités de développement du secteur à plus grande échelle, et cela en s'appuyant sur des méthodes améliorées et intégrées permettant d'établir l'ampleur et la nature des activités d'agroforesterie menées, y compris la présence d'arbres sur les terres agricoles, et à faire rapport sur les progrès accomplis au Comité des forêts à sa vingt-septième session et au Comité de l'agriculture à sa vingt-neuvième session;
- *encourager* la FAO à continuer de jouer un rôle actif dans les cercles internationaux pertinents, en favorisant un dialogue ouvert visant à promouvoir une production durable et à réduire l'impact environnemental des systèmes agroalimentaires.

Le Comité souhaitera peut-être inviter les Membres à:

- *promouvoir* une plus grande cohérence des politiques intéressant les secteurs de l'agriculture et des forêts, y compris au moyen d'approches intégrées en matière de planification de l'utilisation des terres et d'aménagement du territoire, en portant une attention particulière aux femmes, aux jeunes et aux peuples autochtones;
- *apporter un appui* aux petits producteurs, y compris les jeunes et les femmes, aux agriculteurs familiaux, aux communautés locales, aux peuples autochtones et aux organisations de producteurs, en préservant l'accès à la terre tout en facilitant l'accès aux ressources et aux marchés et en contribuant à l'instauration de chaînes de valeur durables, tenant compte de l'égalité des sexes. Il est possible d'y parvenir, selon qu'il convient, par la mise en place de cadres juridiques clairs et cohérents, la reconnaissance des droits coutumiers sur les ressources naturelles et l'égalité des chances pour les femmes et les hommes;
- *améliorer* la prise en compte de la biodiversité dans les secteurs de l'agriculture et des forêts par la promotion de pratiques agroforestières durables, la remise en état des terres et la mise en place de chaînes de valeur durables pour les produits agricoles et forestiers;
- *renforcer* les services de vulgarisation qui adoptent une approche globale afin de promouvoir des systèmes agroalimentaires durables, l'agroforesterie et la gestion durable des forêts de manière intégrée et inclusive, tout en luttant contre le changement climatique et en utilisant la biodiversité de manière durable.

M^{me} Beth Bechdol, Directrice générale adjointe

M^{me} Maria Helena Semedo, Directrice générale adjointe